

NOTICE TECHNIQUE

RTI-C



SOMMAIRE

I) CARACTERISTIQUES	3
I.1) Présentation	3
I.2) Caractéristiques	3
I.3) Mise en place	4
II) RACCORDEMENT	4
II.1) Raccordement hydraulique	4
II.2) Raccordement électrique	5
III) PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT	5
III.1) La régulation	5
III.2) Réglage de l'horloge	6
IV) MISE EN SERVICE, ENTRETIEN DU RECHAUFFEUR	6
V) GESTION DES DEFAUTS	7
VI) HIVERNAGE	7
VII) SCHEMA ELECTRIQUE	7

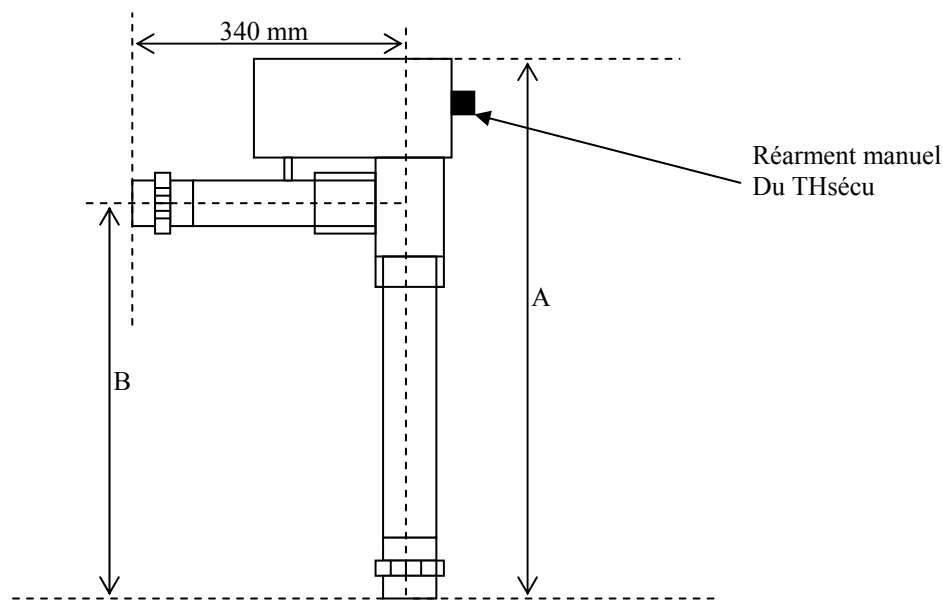
D) CARACTERISTIQUES

I.1) Présentation

Les réchauffeurs électriques BLEU TITANE sont tous livrés avec des thermoplongeurs en TITANE fournissant une résistance optimale à la corrosion. Les réchauffeurs devront toujours être installés avant les appareils de traitement d'eau.

La gamme de réchauffeur BLEU TITANE à un seul thermoplongeur permet d'obtenir des puissances de 3, 6 ou 9 kW.

I.2) Caractéristiques



	A (mm)	B (mm)
3 kW	400mm	215 mm
6 kW	500 mm	320 mm
9 kW	680 mm	500 mm

Coffret électrique :

Tension d'alimentation : 230 V (monophasé) ou 400 V (triphase + neutre)

Indice de protection : IP 43

Isolement : Classe I

Hydraulique :

Pression maxi de test : 2 bars

Débit maxi : 20 m³/h (prévoir un by-pass au delà de cette valeur)

Débit mini : 5 m³/h

Thermostat :

Plage de réglage : 6-40 °C

Résolution : 2 degrés

Température maxi : Thermostat de sécurité pré réglé à 60 °C maxi

1.3) Mise en place

Le réchauffeur peut se raccorder directement sur la canalisation de la piscine en diamètre 50 mm ou 63 mm. Afin d'utiliser nos appareils dans les meilleures conditions, il est conseillé de respecter les paramètres suivants dans le cas d'un traitement de l'eau au chlore :

PH compris entre 6.9 et 7.5

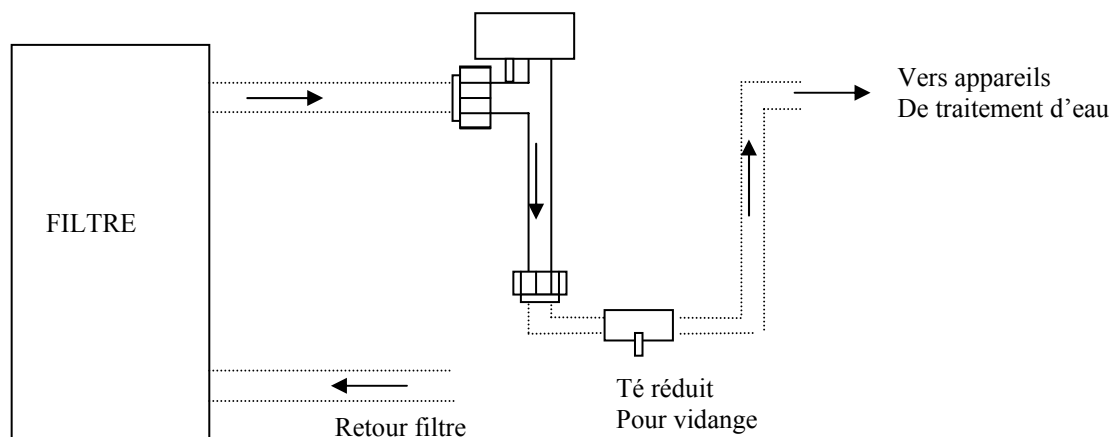
Chlore libre actif compris entre 0.4 et 1.4 mg/l

Dans le cas d'un traitement d'eau différent, l'installateur devra s'assurer de la compatibilité avec nos matériels.

II) RACCORDEMENT

II.1) Raccordement hydraulique

Le réchauffeur sera installé obligatoirement avant tout appareil de traitement d'eau. Il est fortement conseillé de maintenir le réchauffeur en charge par rapport aux canalisations. Après arrêt de la filtration, le réchauffeur ne doit pas se vider par gravité.



Le réchauffeur est prévu pour avoir un **sens de circulation du haut vers le bas**, ce sens est donné par la flèche située sur le détecteur de débit. Le débit d'eau doit être compris entre 5 m³/h et 20 m³/h. (au delà un montage en by-pass doit être prévu).

De plus, **le réchauffeur peut s'insérer** dans une canalisation de diamètre nominal **63 mm ou 50 mm**. Dans ce dernier cas, **les deux réducteurs fournis** doivent être collés aux deux extrémités du réchauffeur. Aucune pièce supplémentaire en PVC n'est à fournir par l'installateur.

Nous fournissons un Té réduit en PVC équipé d'un bouchon de vidange. Cette pièce doit être montée sur les canalisations comme le montre le schéma ci-dessus.

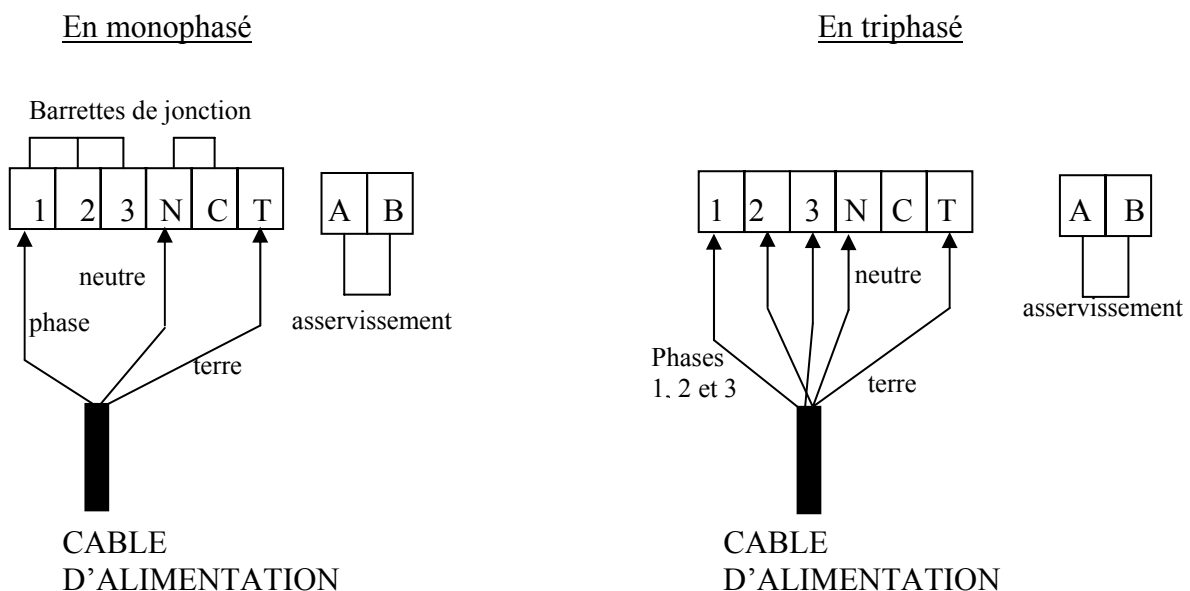
II.2) Raccordement électrique

Le réchauffeur doit être alimenté à partir d'un départ protégé par un dispositif différentiel de 30 mA et d'intensité correspondante à la puissance du réchauffeur. L'appareil doit être relié à la terre.

Nous proposons ci-dessous à titre indicatif les sections de câbles à utiliser pour alimenter nos réchauffeurs. Ces sections doivent être vérifiées et adaptées si nécessaire en fonction des longueurs de câbles.

PUISSANCE	Intensité mono	Intensité TRI	Câble mono	Câble TRI
3 kW	14 A	5 A	3G4 ²	5G2.5 ²
6 kW	27 A	9 A	3G6 ²	5G2.5 ²
9 kW	40 A	13 A	3G10 ²	5G4 ²

Toutes les versions de nos réchauffeurs électriques peuvent être alimentées en monophasé ou en triphasé. Les deux types de raccordement électrique sont présentées ci-dessous. Un schéma électrique est présenté en annexe de la notice.



Sur nos réchauffeurs, les deux bornes d'asservissement A et B sont connectées. L'utilisateur peut, s'il le souhaite, débrancher cet asservissement et relier les deux bornes sur un contact sec d'un autre coffret électrique. Ces deux bornes permettent donc d'asservir le réchauffeur à un autre coffret électrique.

III) PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

III.1) La régulation

Pour une sécurité optimale, le thermostat de régulation est doublé d'un thermostat de sécurité. Le thermostat de sécurité pré-réglé à 60 °C est à réarmement manuel.

Le thermostat de régulation mécanique a une plage de réglage comprise entre 6 et 40 °C.

Le thermostat de régulation est gradué de 2 à 10. La correspondance avec des degrés est la suivante. Le thermostat de régulation a une précision de l'ordre de 2 à 3°C.

thermostat	2	3	4	5	6	7	8	9	10
degrés	9.5°C	13.5°C	17°C	21°C	25°C	28.5°C	32.5°C	36°C	40°C

III.2) Réglage de l'horloge

Pendant la phase de montée en température de l'eau, il est fortement conseillé d'utiliser le réchauffeur en mode manuel (by-pass de l'horloge).

Par contre, l'horloge trouve tout son intérêt lorsque la montée en température de la piscine est finie et que le réchauffeur sert uniquement à maintenir l'eau en température **pendant une durée fixe de la journée** (exemple : entre 14h et 18h).

En effet, les pertes thermiques de la piscine diminuent lorsque la température de l'eau baisse. Il est donc intéressant de laisser rechuter la température de l'eau pendant la phase de non utilisation (exemple : la nuit) et de prévoir un temps nécessaire de réchauffage avant la phase d'utilisation. L'horloge permet un tel découpage du temps de chauffe et donc des économies de temps de chauffage. L'utilisation de l'horloge dépend des besoins de chacun ; celle-ci doit donc être programmée au cas par cas.

IV) MISE EN SERVICE, ENTRETIEN DU RECHAUFFEUR

Après le montage mécanique du réchauffeur, il est impératif de vérifier qu'aucune fuite n'existe.

Il faut également s'assurer du serrage correct des câbles (un câble mal serré entraînera un échauffement de la jonction).

Avant toute mise en service, il faudra s'assurer que le circuit hydraulique du réchauffeur est plein d'eau à l'état liquide : Ne jamais mettre le réchauffeur en marche lorsqu'il est susceptible de contenir de la glace. De même, il faudra s'assurer que le circuit ne contient pas de l'air.

Lors de la première mise en service :

- s'assurer que le réchauffeur démarre lorsque l'on augmente la température de consigne (au delà de la température actuelle) et que de l'eau circule dans le réchauffeur. Le voyant vert doit s'allumer.
- S'assurer que le réchauffeur s'arrête lorsqu'on coupe la filtration.
- Remettre la filtration en marche et s'assurer que le réchauffeur s'arrête lorsque l'on diminue la température de consigne.

